



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## personnel

Question écrite n° 1651

### Texte de la question

M. Thierry Mariani demande à M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité de bien vouloir lui indiquer, pour chacune des cinq dernières années, le taux moyen d'absentéisme dans les hôpitaux de chacun des six départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et ce pour les différentes catégories de personnel de la fonction publique hospitalière.

### Texte de la réponse

Une synthèse annuelle des données sociales hospitalières est réalisée, depuis 1989, à partir de la remontée d'informations issue des bilans sociaux des établissements sanitaires publics. Les principaux indicateurs observés portent sur la démographie, l'emploi, les conditions d'hygiène, de sécurité et de travail, la formation et les relations sociales. Les données sur les absences pour motifs médicaux et non médicaux y sont analysées pour les trois derniers exercices et pour chaque catégorie de personnel de la fonction publique hospitalière. Cette enquête est réalisée sur un échantillon d'établissements et regroupe les bilans sociaux d'un quart environ des établissements d'au moins 300 agents. L'échantillon est représentatif au niveau national et permet aux établissements de pouvoir comparer leur situation sociale aux structures de même importance. Par contre, aucune donnée n'est disponible par région ou par département. Il n'est donc pas possible de connaître le taux moyen d'absentéisme dans les hôpitaux de chacun des six départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et ce pour les différentes catégories de personnel de la fonction publique hospitalière. La synthèse annuelle des données hospitalières des établissements publics de santé comptabilise le nombre de jours d'absence pour motifs médicaux qui a évolué comme suit :

PERSONNEL	1997	1998	1999	2000	2001
Administratif	15,2	13,4	14,0	15,1	15,8
Soignant et éducatif	19,2	20,0	20,6	22,27	23,1
México-technique	12,6	12,8	12,7	12,7	15,2
Technique	18,6	17,7	19,0	19,4	21,0
Médical	6,8	8,7	5,0	5,8	5,9

Total	17,8	18,1	18,2	19,3	19,9
Le tableau suivant décrit le nombre de jours total d'absences par agent pour motif non médical en France :					

PERSONNEL	1997	1998	1999	2000	2001
Administratif	5,8	3,9	3,6	3,8	3,5
Soignant et éducatif	5,6	5,9	4,7	5,37	5,1
Médico-technique	4,0	3,9	3,8	3,5	3,9
Technique	3,7	3,6	3,4	3,3	3,4
Médical	7,1	7,7	4,5	5,0	3,9
Total	5,3	4,8	4,5	4,8	4,6

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire**Type de question :** Question écrite**Numéro de la question :** 1651**Rubrique :** Fonction publique hospitalière**Ministère interrogé :** affaires sociales, travail et solidarité**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 août 2002, page 2819**Réponse publiée le :** 30 mars 2004, page 2485